

lagaffe / il y a six années

[ca commence les restrictions pour 2018](#)

[[www.dhnet.be](http://www.dhnet.be)]

---

Redketchup / il y a six années

[Re: ca commence les restrictions pour 2018](#)

J'espère seulement que pour "nous" (les tireurs), il suffira de montrer son autorisation pour faire l'achat.

S'il faut une demande à chaque fois, les services provinciaux seront de nouveau mis à contribution.

---

lagaffe / il y a six années

[Re: ca commence les restrictions pour 2018](#)

ben , d'une part : pourquoi acheter un chargeur si on ne dispose pas de l' autorisation de l' arme a laquelle il est destiné !

d'autre part , l'inquiétude suite aux mauvais souvenirs des lois précédentes , une "enniene" tentative de " grignotage " ?

ou bientôt faudra t il aussi mettre un NO sur le chargeur et demander un mod 4 pour ?

---

Lone Rider / il y a six années

[Re: ca commence les restrictions pour 2018](#)

S'ils sont logiques, ça pourrait être comme pour les munitions : on présente le papier kivabien.

Mais, y a-t-il encore de la logique et du bon sens ?

---

jpgdx / il y a six années

[Re: ca commence les restrictions pour 2018](#)

*Pas abonné à dhnet donc impossible de lire l'article complet...*

---

p.fichaux / il y a six années

[Re: ca commence les restrictions pour 2018](#)

déjà en application chez nous noté sur la détention et pas plus de 10 par arme.

---

Louveteau / il y a six années

[Re: ca commence les restrictions pour 2018](#)

Ne reste plus qu'à faire les stock dès maintenant .... acheté tous ce que l'ont peu avant qu'il sois trop difficile ou impossible !!!

---